

Le métier d'assistante maternelle...

L'assistante maternelle, professionnelle de la petite enfance, est agréée par le président du conseil départemental pour accueillir de 1 à 4 enfants simultanément.

- La durée de validité de l'agrément est de 5 ans.
- 86 heures de formation sont dispensées avant l'accueil du 1^{er} enfant (dont 6h de formation aux premiers secours)
- 40 heures dans les deux années qui suivent.

Les points de vigilance à prendre en compte

Le lieu de travail de l'assistante maternelle est aussi son lieu de vie. Ces espaces doivent être respectés.

Prévoyez un temps d'adaptation, l'enfant découvrira en plusieurs étapes la nouvelle organisation de sa journée.

La journée de travail prend fin au départ du parent et de son enfant. Prévoyez un temps de transmission dans les heures d'accueil.

Si vous décidez de ne pas recruter l'une des assistantes maternelles rencontrées, veuillez l'en informer.

Relais Petite Enfance

CIAS de Pontivy Communauté

Antenne de Cléguérec

Maison de l'Enfance,
rue du couvent, 56480 Cléguérec
02 97 38 02 23
rpe-cleguerec@pontivy-communaute.bzh

Antenne de Pontivy

Pôle Petite Enfance
Rue Marie Boivin, Pont Er Morh
56300 Pontivy
02 97 25 16 80
rpe-pontivy@pontivy-communaute.bzh

Antenne de Rohan/Réguiny

Maison de la Petite Enfance
10 rue Saint-Clair
56500 Réguiny
02 97 38 74 41
rpe-reguiny@pontivy-communaute.bzh



Confier
VOTRE enfant
à une assistante maternelle

Éditeur : Pontivy Communauté, 1 Place Ernest Jan, 56303 Pontivy Cedex
Imprimeur : Copyplan - 300 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Bréhan	Kerfourn	Noyal-Pontivy	Rohan	Saint-Gonnéry
Cléguérec	Kergrist	Pleugriffet	Saint-Aignan	Saint-Thuriau
Crédin	Le Sourn	Pontivy	Saint-Connec	Sainte-Brigitte
Gueltas	Malguénac	Radenac	Saint-Gérand	Séglien
Guern	Neulliac	Réguiny	Croixanvec	Silfiac

Choisir votre assistante maternelle

Premier contact

Le premier contact entre vous et les assistantes maternelles est souvent un contact téléphonique.

Parents, vous exprimez votre besoin d'accueil. L'assistante maternelle fait part de sa disponibilité. Un premier rendez-vous peut être fixé à l'issue de ce contact.

Pensez à laisser vos coordonnées.

Première rencontre

Enfants, parents et assistantes maternelles, c'est le moment de faire connaissance.

C'est un échange autour de la démarche éducative souhaitée par les parents et proposée par l'assistante maternelle.

L'assistante maternelle présente son cadre d'accueil (la journée type, son organisation familiale et professionnelle, les autres enfants accueillis,...). N'oubliez pas d'exprimer vos attentes.



Quelques conseils pour préparer cette rencontre

Toutes les informations à prendre en compte dans le choix de votre assistante maternelle.

Le Lieu d'accueil :

- les personnes vivant au domicile,
- le nombre et l'âge des enfants accueillis,
- les horaires de travail,
- la présence d'animaux.

Accueil du parent :

Lors de l'arrivée et du départ des enfants, définir ensemble :

- où se fait l'accueil,
- la durée des échanges d'informations.

Le contrat de travail :

- le tarif horaire,
- le nombre d'heures d'accueil par semaine et jours d'accueil,
- le nombre de semaines/an et prévisions des vacances.

Le Lieu de vie :

Visite des pièces auxquelles l'enfant aura accès :

- les espaces jeux,
- l'espace repas,
- l'espace repos,
- l'espace pour le change,
- le jardin.

Au fil de La journée :

- le déroulement des journées : activités chez elle, sommeil, repas, trajets, etc.,
- activités à l'extérieur : lesquelles, demandez à voir le véhicule et les sièges auto,
- les conditions d'accueil des enfants malades.

Cohérence éducative :

Vous allez partager l'éducation de votre enfant, prenez le temps d'échanger sur ce que vous attendez d'un accueil chez une assistante maternelle sur :

- l'autonomie de l'enfant (déplacement au sol, le laisser faire tout seul...),

- l'apprentissage de la propreté,
- le langage utilisé avec les enfants,
- les règles de vie,
- l'éveil de l'enfant,
- la place du doudou, de la tétine,
- l'utilisation du parc, du trotteur,
- la place de la télévision,
- etc.

